

MANDAT DE VENTE 3 OPTIONS

101, av du Regiment de Bigorre 65000 TARDES
www.apriori-invest.com
info@apriori-invest.com Tel. +33 (0)569250006
SARL au capital de 8000 euros
SIRET 51428755600039 APE - 6831

CPI N: 6501 2018 000 030 100 délivrée par la CCI Tarbes
Absence de détention de fonds et Absence de garantie financière

Représentée par : Ina Vignepieau
Qualité : gérante
 agent commercial, inscrit au RSAC de _____ sous le N° _____

MANDAT N° 407

Nous soussignés M. Jean - Michel VIGNY et Mme
, mariés sous le régime de communauté
demeurant chemin des Molles 3110 CIER DE LUCHON
E-mail : vigny.jm@gmail.com Tél. 0641591897

*vous avez la possibilité de vous inscrire sur www.bioctel.gov.fr pour vous opposer à tout démarchage téléphonique conformément à l'article L223-1 du Code de la consommation.
agissant conjointement et solidairement en **QUALITÉ DE SEULS PROPRIÉTAIRES**, nous mandatos par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits, ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété.

I - SITUATION - DÉSIGNATION : Appartement Maison individuelle Terrain
Immeuble sis à Maison d'habitation sur le terrain de 1506m²
cadastre 000A1540 située à l'adresse chemin de Bié
3110 CIER DE LUCHON

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître
Le bien est vendu : libre de toute occupation loué selon le contrat de bail et les conditions ci-annexés

II - PRIX : les biens et droits, ci-avant désignés devront être présentés, sauf accord ultérieur au prix de 267 000 € HTAI
(deux cent soixante sept mille) 260 000 € Net vendeur
payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur.

III - HONORAIRES : vos honoraires seront de : _____ option choisie
- "Option mandat exclusif" : _____ TTC
- "Option mandat préférence" : _____ TTC
- "Option mandat simple" : 17 000 (dix sept mille) € TTC

Je coche l'option choisie. Les honoraires seront à notre charge, sauf choix de l'option "honoraires charge acquéreur". Ils seront exigibles le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé des deux parties, conformément à l'article 74 du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972. Option : "honoraires charge acquéreur", cochez cette case , dans ce cas le prix paragraphe II s'entend honoraires inclus.

IV - DURÉE DU MANDAT : CE MANDAT VOUS EST CONSENTI POUR UNE DURÉE DE 24 (VINGT QUATRE) MOIS À COMPTER DE CE JOUR.
PASSÉ UN DÉLAI DE 3 MOIS (AUTRE : _____ 3 MOIS MAXIMUM) À COMPTER DE SA SIGNATURE, IL POURRA ÊTRE DÉNONCÉ À TOUT MOMENT PAR CHACUNE DES PARTIES PAR LRAR (LETRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION) ENVOYÉE AU MOINS QUINZE JOURS À L'AVANCE.

V - CONDITIONS PARTICULIÈRES : _____

VI - SUPERFICIE PRIVATIVE "LOI CARREZ" (si copropriété) : _____ m²

VII - MOYENS DE DIFFUSION DES ANNONCES COMMERCIALES : site agence et portails

VIII - ACTIONS PARTICULIÈRES : _____

IX - MODALITÉS ET PÉRIODICITÉ DE COMPTES-RENDUS : tous les mois et après chaque contact en visite

DEMANDE EXPRESSE D'EXÉCUTION ANTICIPÉE :
Conformément à l'article L. 121-25 du Code de la consommation, le mandant souhaite expressément / ne souhaite pas* que le mandataire commence ses prestations avant l'expiration du délai de rétractation (*cocher la mention choisie), il ratifie ce choix par sa signature.....>

Le mandant reconnaît expressément avoir pris connaissance, préalablement à la signature des présentes, de l'intégralité des caractéristiques des services définis au présent mandat, de toutes les informations prévues aux articles L. 111-1 et suivants du Code de la consommation, ainsi que du traitement des données personnelles (RGPD) par le mandataire, lors de la remise du DIP**.

Fait à (adresse complète) : ch. des Molles, 3110 CIER DE LUCHON

(en deux ex., dont un pour le propriétaire et un pour l'agence) **LE MANDANT RECONNAÎT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES AU VERSO** (signer séparément chaque exemplaire)

Le Propriétaire : date : 15.04.20 "Bon pour mandat (exclusif le cas échéant)"
L'Agence "Mandat accepté"
[Signature] [Signature]

A l'attention de :

(le professionnel insère ici son nom, son adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, son numéro de télécopieur et son adresse électronique)

F : _____
@ : _____

Éditions Préférence • Réf. 0011 • 06/14/0318
Modèle agréé • Réimpression interdite • Tél. 04 78 84 92 72



mois
lignes
chiffres
vés comme nuls

vez compléter et
voyer le présent
laire uniquement
is souhaitez vous
racter du contrat

* ainsi que les coordonnées du médiateur dont elle relève. ** Document d'information précontractuelle, cf. 269A.

INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

préalables à la signature d'un mandat et RGPD

Communication au consommateur : en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la consommation, le professionnel prestataire de services avec lequel vous entrez en relation vous informe.

Cachet de l'agence*

Agence APRIORI INVEST
 101, av du Regiment de Bigorre 65000 TARBES
 www.apriori-invest.com
 info@apriori-invest.com Tel. +33 (0)669260006
 SARL au capital de 8000 euros
 SIRET 51428755600039 APE - 6831
 CFN: 6501 2018 000 030 100 délivrée par la CCI Tarbes

Représentée par : *Irène* attention de fonds et Absence de garantie financière
 Qualité : agent commercial *VINCENT DEAU*
 Tél. *0669260006* Fax
 E-mail : *irine@apriori-invest.com*

*Le cachet de l'agence devra contenir toutes les mentions obligatoires notamment les informations exigées par l'article 92 du décret n° 72-678 du 20/07/72 et les articles R 111-1 et R 111-2 du Code de la consommation, ainsi que les coordonnées du médiateur dont il relève.

Le (les) consommateur(s)

Nom(s) : *M. et Mme VIGNY*
 Prénom(s) : *Jean-Michel et*
 Tél. **06 41 59 18 97*
*vous avez la possibilité de vous inscrire sur www.bioctel.gouv.fr pour vous opposer à tout démarchage téléphonique conformément à l'article L223-1 du Code de la consommation.
 E-mail : *vigny.jm@gmail.com*
 Adresse :
chemin des Molles
8110 CIER DE LUCHON

Votre interlocuteur exerce l'activité d'entremise sur les immeubles et fonds de commerce, conformément à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, dite "loi Hoguet" et au décret n° 72-678 du 20 juillet 1972, consultables sur le site www.legifrance.gouv.fr.

Le service proposé consiste en :
 vente d'un bien location d'un bien gestion d'un bien recherche d'un bien

Durée du mandat : *24 mois* *260000€ Neuveaudun* Comprenant une première période irrévocable de : *3 mois*

Modalités de dénonciation : par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (LRAR), avec un préavis de *15 jours*

Honoraires, en cas de pleine réussite de la mission confiée, selon tarif de l'agence : *17 000 € (dix-sept mille)*

Modalités de règlement : chèque ou virement.

Droit de rétractation :
 Si le mandat est signé "hors établissement" ou "à distance", le mandant pourra se rétracter pendant un délai de 14 jours à compter de la signature du mandat, en renvoyant au professionnel le coupon de rétractation attaché au mandat ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception ; ce, sans avoir à motiver sa décision.
 Le mandant pourra, s'il le souhaite, lors de la signature du mandat, demander à ce que le mandataire commence ses prestations avant l'expiration du délai de rétractation. Il pourra toutefois se rétracter durant cette période, sauf si le mandataire a pleinement exécuté sa mission. Le mandant reconnaît avoir pris connaissance du formulaire de rétractation attaché au mandat (modèle de formulaire de rétractation type au verso).
 Si le mandat est signé à l'agence, le mandant ne bénéficie d'aucun droit de rétractation

RGPD, Protection des données personnelles :
 En tant que professionnel de l'immobilier, nous traitons des données personnelles (état civil, adresses, adresses e-mail, n° de téléphone, photos, plans et géolocalisation des biens...). Conformément au règlement européen 2016/679, nous informons nos clients consommateurs que nous collectons et traitons des données personnelles nécessaires pour l'accomplissement de notre mission. Ces données pourront être transmises au notaire, au co-contractant, aux organismes financiers éventuellement chargés du financement, ainsi qu'aux administrations concernées (mairie pour DPU notamment...). Les photos, vidéos, plans et géolocalisation des biens à vendre ou à louer pourront être diffusés sur tous supports publicitaires. Elles seront conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et ensuite pendant une durée de cinq ans conformément à l'article L 561-12 du Code monétaire et financier, et pendant dix ans en ce qui concerne les noms et adresses des mandants en vertu de l'article 53 du décret n° 72-78 du 20 juillet 1972. Nos clients consommateurs bénéficient d'un droit d'accès et de rectification de leurs données à caractère personnel traitées, ils peuvent demander leur effacement et leur portabilité, ou exercer leur droit à opposition dans les conditions prévues par le règlement européen 2016/679. En conséquence, le client consommateur autorise le professionnel à utiliser ses données personnelles comme ci-dessus, par sa signature dans le cadre ci-contre.....>

Signature

✓

Le consommateur reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions générales et particulières du mandat proposé, par la remise préalable qui lui a été faite d'un exemplaire.
 Fait à *Cier de Luchon*, le *15 Août 2020*
 en deux exemplaires, dont un remis à chacune des parties. [Signer séparément chaque exemplaire]

Signature du (des) consommateur(s)

[Signature] *[Signature]*

Signature du mandataire

[Signature]